

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 1

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Rapport de M. Henri Blanc. — *Moyens de protection* : Nichoir Tavernier. — *Divers* : Luther, protecteur des oiseaux. — Le pivert et les vers blancs. — *Calendrier ornithologique*.

Administration et rédaction : Alfred Richard, Champ-Bougin, 28, à Neuchâtel.

* * *

Le fait de la Semaine, librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères.
Sommaire du N° du 8 décembre : *La houille blanche. Une solution ouvrière*, par Léon Jouhaux et Henri Prété. — Historique. — La richesse hydro-électrique française. — L'utilisation de la houille blanche à distance ; la houille blanche et la houille noire. — La législation des cours d'eau et les droits de l'Etat. — Conclusion. — Appendice.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Les communes et le corps enseignant.*
— Pour se conformer au désir exprimé par le Grand Conseil, les communes ci-dessous ont accordé à leur corps enseignant les allocations suivantes : Rossens, 200 fr. à l'instituteur et 50 fr. à l'institutrice ; Franex, 50 fr. ; Ménières, 200 fr. ; Ponthaux, 50 fr. à l'instituteur et 50 fr. à l'institutrice ; Autafond, 60 fr. ; Corbières, 100 fr. Les communes de Semsales et Lossy-Formangueries ont voté l'allocation intégrale prévue par la loi du 30 mai 1917. La commune de Châtel-Saint-Denis a voté en faveur de son corps enseignant l'allocation entière prévue par le Grand Conseil ; celle de Besencens a accordé 50 fr. à son institutrice. Le conseil communal du Bas-Vuilly vient de voter, en faveur de chaque membre de son corps enseignant, une allocation de 50 fr. pour 1917. La somme allouée est modeste ; toutefois, la prochaine assemblée communale, usant de compétences plus étendues, pourra voter un supplément de traitement plus élevé pour 1918. C'est, du reste, le désir du conseil communal lui-même.

† *M. Alphonse Buchs.* — Dieu vient de rappeler à Lui un maître encore bien jeune et pourtant très méritant. M. Alphonse Buchs, fils d'une famille nombreuse et très chrétienne, originaire de Bellegarde mais actuellement à Bulle, entra à l'École normale en automne de l'année 1909. Il s'y distingua toujours par sa piété solide, son travail soutenu, sa bonne humeur, sa déférence pour ses maîtres et son amabilité envers ses camarades. Ceux-ci, et tout spécialement ceux de la section allemande, gardent de lui, ainsi que tous ses maîtres, le meilleur souvenir.

Il fut d'abord surveillant à l'Institut agricole de Pérolles, et très apprécié. Appelé à l'Institut Saint-Nicolas à Drognens, il y déploya une grande activité, se voua à ses fonctions, qui étaient, à un moment donné, presque celles de la direction de l'établissement, avec un zèle et une fermeté très remarquables. Voyant que cela était au-dessus de ses forces, il dut y renoncer et revint, tout heureux, à l'Institut de Pérolles, il y a deux ans.

Son prestige, sa fermeté délicate, sa connaissance des deux langues, son exemple de piété et de travail, un je ne sais quoi de sympathique, lui donnaient un grand ascendant sur ses inférieurs et ceux-ci ont eu un grand deuil à sa perte.

Ses supérieurs et ses collègues, ainsi que ses très nombreux amis, spécialement de la ville de Fribourg, ont vu avec grande angoisse la maladie le terrasser subitement et gravement. Il fut atteint d'une appendicite avec abcès ; on crut, un moment, que les soins si dévoués et si remarquables du docteur Clément le sauveraient, mais Dieu en avait décidé autrement. Après quelque dix jours de grandes souffrances, il mourut tranquillement, pieusement, avec une admirable résignation, après avoir fait de très touchants adieux à sa famille et à ses amis éplorés.

Ses funérailles eurent lieu à Bulle, le dimanche 9 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Trois sociétés de Fribourg y étaient représentées, le Chœur mixte de Saint-Nicolas, le Cæcilien-Verein et la société de chant de la ville ; dans cette dernière, M. Buchs remplissait les fonctions de secrétaire très estimé et jouissait de l'affection d'un chacun.

A un caractère très heureux M. Buchs joignait des connaissances solides et une compétence spéciale pour le chant et la musique. Il ne négligeait aucune occasion de les parachever, tantôt prenant des cours à l'Université, tantôt travaillant avec ardeur le chant grégorien, sous la direction de celui qui écrit ces lignes et dont il était l'élève très aimé au Conservatoire, cette année même. Aimant à rendre service, que de fois n'est-il pas allé remplacer à l'orgue le dimanche des collègues de la Singine mobilisés ? Chargé du chant liturgique à la Station laitière, il s'acquittait de sa tâche à la satisfaction de tout le monde.

La perte d'un tel maître est vivement ressentie. Ses collègues auront certainement pour lui une prière. Nous déposons, pour notre part, sur sa tombe l'hommage d'un affectueux souvenir.

J. B.